

OASIS : Proposition de méthodes simples de hiérarchisation des recommandations

Préalable

La méthode OASIS peut conduire à beaucoup de recommandations mais, pour aider les gestionnaires à s'approprier les recommandations et à les transformer en plan d'action, il est possible de prioriser ces recommandations. Les éléments suivants permettent de recommander de manière très simple et qualitative les principales recommandations formulées.

La proposition *infra* repose sur l'hypothèse que les premières recommandations qui doivent être mises en œuvre dans un dispositif (suite à une évaluation OASIS) doivent permettre d'améliorer **sensiblement** le dispositif afin d'encourager les animateurs et gestionnaires à poursuivre les recommandations proposées. L'expérience indique que dans une première phase d'amélioration, un **petit nombre d'améliorations (entre 4 et 7) peuvent être envisagées**.

Trois méthodes simples et qualitatives (afin de ne pas alourdir la méthode d'évaluation) sont proposées. La Méthode 1 est strictement qualitative, la Méthode 2 est plus complète et repose sur une approche semi-quantitative mais plus chronophage et la Méthode 3 correspond à une composition des deux premières.

Ces méthodes peuvent être utilisées à l'issue de l'évaluation du dispositif par l'équipe d'évaluation. Elles doivent s'appuyer sur l'animateur du dispositif pour l'approche des faisabilités technique et économique notamment.

Enfin, indépendamment des résultats d'une méthode de hiérarchisation, il est important d'indiquer que si une amélioration est facilement réalisable, même si elle a un impact relativement faible, il peut tout de même être souhaitable de la mettre en œuvre.

Méthode 1

Pour déterminer les recommandations prioritaires, le plus logique est de s'appuyer sur les sorties graphiques et plus particulièrement sur celle des points critiques (sortie 2). En effet, les points critiques les plus faibles indiquent clairement et simplement ce qui limite le plus un fonctionnement optimal du dispositif.

Pour retenir une recommandation comme prioritaire, l'équipe d'évaluation devrait réaliser de manière séquentielle la liste des tâches *infra* :

1. Identification des points critiques faibles : Vérifier que les recommandations correspondent à un point critique faible et choisir ceux dont les résultats sont les plus faibles. En cas d'égalité, c'est la discussion entre l'équipe d'évaluation qui déterminera l'ordre à respecter.
2. Faisabilité : Vérifier que la recommandation est réalisable : c'est-à-dire acceptable en termes de ressources nécessaires (humaines et financières), réaliste c'est-à-dire

dépendante du dispositif, et acceptable par les acteurs. Cette partie doit s'appuyer sur l'expérience des évaluateurs internes notamment.

3. **Impact** : Evaluer l'impact attendu ; il est possible notamment de simuler combien de points supplémentaires elle permettrait de gagner si elle était mise en œuvre.

- Cette vérification correspond à une simulation du dispositif amélioré en utilisant la grille de notation. Elle peut être réalisée en identifiant dans cette grille et la sortie graphique 1 (sections fonctionnelles), les éléments correspondants au(x) point(s) critique(s) faible(s). Il suffit alors d'augmenter artificiellement la note de ces parties, de manière réaliste par rapport à ce qui semble pertinent d'espérer obtenir comme amélioration.
- Il convient ensuite de vérifier que le point critique identifié s'améliore sensiblement.
- Dans un troisième temps, il convient de vérifier comment la sortie graphique 3 (attributs) évolue pour conforter ou non chaque recommandation proposée.

Méthode 2

Elle repose sur l'évaluation semi-quantitative des aspects d'impact, de faisabilité pratique (qui comprend l'acceptabilité des mesures à mettre en œuvre), mais également de faisabilité économique de chacune des recommandations.

Pour chacune des recommandations, l'équipe d'évaluation doit donc noter ces trois critères par un système de points (cf Tableau 1).

- **1 point** : le critère est évalué comme faible (la recommandation a un faible impact ou une faible faisabilité pratique ou économique),
- **2 points** : le critère est évalué comme moyen (la recommandation a un impact moyen ou une faisabilité pratique ou économique moyenne),
- **3 points** : le critère est évalué comme fort (la recommandation a un impact fort ou une faisabilité pratique ou économique forte).

Pour chaque recommandation, le total des points est ensuite effectué (colonne de droite du tableau 1).

Tableau 1 : proposition d'évaluation semi-quantitative des recommandations

	Impact	Faisabilité pratique	Faisabilité économique	Total des points
Reco 1	1 à 3 points			
Reco 2				
...				

Choisir les 4 à 6 ou 7 recommandations qui ont le plus de points comme étant prioritaires.

On peut même, en fonction du contexte, attribuer des poids différents aux trois items (impact, faisabilité pratique et faisabilité économique).

L'identification des impacts peut se faire selon la méthode proposée dans la Méthode 1.

Cette Méthode 2 est plus complète mais elle a l'inconvénient d'être chronophage (et sans doute fastidieuse) dans la mesure où il faut noter TOUTES les recommandations proposées.

Méthode 3

La troisième méthode (plus légère mais sans doute assez opérationnelle) correspond à un mixte entre les deux premières méthodes.

Il s'agit d'appliquer la Méthode 2 (semi-quantitative) aux seules recommandations correspondant aux points critiques identifiés comme les plus faibles par la méthode 1 (c'est-à-dire par la deuxième sortie graphique relative aux points critiques).

On peut ainsi résumer cette méthode ainsi :

1. Identification des points critiques faibles : Vérifier que les recommandations correspondent à un point critique faible et choisir les points critiques les plus faibles.
2. Pour chacune des recommandations, dans le tableau 1 (cf. *supra*) l'équipe d'évaluation doit noter les trois critères (impact, faisabilité pratique et faisabilité économique) par un système de 3 points.
 - L'évaluation (notation) de l'impact attendu peut être vérifiée en simulant combien de points supplémentaires elle permettrait de gagner si elle était mise en œuvre.
 - La notation des évaluations doit s'appuyer sur l'expérience des évaluateurs internes notamment.
3. Pour chaque recommandation, le total des points est ensuite effectué et les 4 à 6 ou 7 recommandations qui ont le plus de points sont définies comme étant prioritaires.

Présentation des recommandations dans le rapport

Dans le rapport d'évaluation, il faut présenter la totalité des recommandations. Celles-ci peuvent être présentées sous forme d'un ou de plusieurs tableaux notamment.

La méthode de hiérarchisation des recommandations doit ensuite être indiquée et brièvement présentée (éventuellement le détail peut être joint en annexe du rapport) et les 4 à 6 ou 7 recommandations ayant le poids le plus fort doivent faire l'objet d'une rédaction détaillée dans un encadré intitulé « recommandations prioritaires ».